



BNP PARIBAS

Vos représentants

CATHERINE SICOT
06 62 52 69 52

LAURENT COURRIER
06 68 05 69 06

CEDRIC RUGIAS
06 65 87 57 74

CYRIL HURTAUX
06 68 05 52 10

ISABELLE BALLAIRE

MARIE JOSE BARRAILLE

ALAIN COURTIAL

CECILE GARCIA

Départ anticipé pour les jours du **24 et 31** décembre.

Les collaborateurs présents **le vendredi 24/12 et le vendredi 31/12/2021** bénéficieront d'un **départ anticipé d'une heure**

n'oubliez pas les affiches pour en informer les clients.



Avis sur fusion du territoire du Gers et Hautes Pyrénées.

Suite au départ en retraite du DIT du Gers, vous nous avez présenté la fusion de ces 2 territoires.

Le dispositif choisi sera un territoire bicéphale. Le DIT et le responsable d'Animation seront basés à Tarbes. le Responsable Pro ainsi que le Responsable Support seront quant à eux basés à AUCH.

Malgré la création d'un poste de responsable Pro sur cette fusion de territoire, nous déplorons encore la suppression de 2 postes : un DIT et un RS.

Les élus Cfdt donnent un avis défavorable.

Avis projet HUB Castres Mazamet

Après Albi/armaux, Gaillac/Grauhlet, c'est au tour des agences de Castres et Mazamet de venir grossir le contingent des HUB. Comme dans tous ces dossiers, les élus Cfdt déplorent la suppression d'un poste de DIA.

Seul point positif, l'agence de Mazamet restera ouverte à l'identique.

Des questions restent toujours en suspens. Rien ne garanti aujourd'hui que sur ce territoire il n'y ait pas d'autres réflexions.

Doit-on se préparer à voir passer l'ensemble du territoire en HUB ?

Pour tout ces points, les élus Cfdt donnent un avis défavorable.

Avis projet solutions alternatives espèces en agence

La Direction nous a présenté le mois dernier ce dossier avec deux dispositifs différents selon les agences qui permettent d'accompagner les agences ne pouvant externaliser leur gestion de monnaie.

Un dispositif avec une gestion en profil ILOTS qui remplacera les CAR et l'autre dispositif en profil monnaie salle des coffres. Ces deux dispositifs ont le même objectif : supprimer les guichets.

Vous venez de nous adresser un rectificatif en ajoutant l'agence d'ELNE dans le profil monnaie salle des coffres. Cette agence devait voir sa filière espèces supprimée mais le montant des travaux étant trop importants, vous avez fait le choix de ne plus les entreprendre.

Nous notons que le temps passé à ces nouvelles gestions de la monnaie sera comptabilisé dans le temps d'accueil et pris en compte dans Motiv' pour les collègues concernés. Nous serons bien attentifs sur ce point ainsi que sur le temps passé à la gestion des automates Ilots en dehors des heures de travail effectives qui donnera lieu à déclaration d'heures supplémentaires (si impossibilité d'aménagement de l'amplitude d'ouverture et de fermeture de l'agence à la clientèle) ou d'un repos compensateur au choix du collaborateur.

Nous regrettons que dans le dossier présenté les suppressions de postes ne soient pas indiquées. Nous aurions aussi apprécié de voir apparaître la charge de travail supplémentaire pour les collègues concernés par cette nouvelle gestion de monnaie.

Pour ces raisons, les élus Cfdt prennent acte.

Notre Déclaration

La fin de l'année approche et l'heure des bilans va sonner.

2021, l'année *exceptionnelle* : malgré la pandémie, les résultats sont encore en hausse...[Cliquez ici...](#)

BREVES:

Activités sociales et culturelles :

La valeur du Ticket Restaurant passera à **11€** en 2022 mais la part collaborateur, quant à elle, restera figée à 40% ce que nous **déplorons** !

La part agent passera pour l'exercice 2022 à **343 €**.

Agde et

Montpellier Université :

Pour palier à beaucoup de mobilité, la Direction a autorisé l'agence à passer en **format conseil 2 jours** par semaine jusqu'à fin Janvier.

De la même manière, la Direction a autorisé l'agence **Montpellier Université** à adopter le format conseil jusqu'à la **fin de l'année**.

Agence UNICC :

2 annonces de recrutement seront ouvertes début Janvier sur MyMobility.

Ouverture de cette agence prévue en Mars 2022.

L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

OCCITANIE

FLASH INFOS

16 Décembre 2021

Territoire de Corrèze

Après l'alerte sur les conditions de travail faite en séance (avant son interruption) le mois dernier sur deux agences de ce territoire, la Direction de Région nous avait apporté des réponses sur les mouvements et les recrutements faits et à venir.

Aujourd'hui, la Direction nous confirme que sur Brive, un mouvement est en cours pour le mois de janvier sur un poste de conseiller proximité, qu'une embauche en CDD vient d'être faite pour le poste d'Accueil. Le remplacement du poste de DIA (démissionnaire au 15 décembre) n'est à ce jour toujours pas acté malgré une annonce faite sur MY MOBILITY depuis le 20 septembre dernier.

Nous resterons très attentifs sur l'organisation temporaire envisagée par le territoire pour pallier l'absence du DIA mais aussi pour notre collègue en charge d'un FDC mixte, à la fois Proxi et Affinité.

Notons que cette ineptie ne figure pas dans le dossier Modèle de Service présenté en instance nationale et régionale.

Sur l'agence de BIARS sur Cère, l'équipe est à nouveau au complet : 1 DIA, 1 CP et 1CAP (CMR).

Le territoire maintient le renfort du CRG pour l'instant. Nous espérons qu'avec cette organisation cette agence retrouvera une certaine sérénité....

PELE MELE

■ 5 postes Affinités sont toujours à pourvoir pour les agences de Balma, Toulouse Barrière de Paris, Labège, Tlse l'ormeau et Tournefeuille (1 sur 2). Pour les 4 premières agences citées, l'entrée en vigueur de Modèle de Service sera décalée sauf pour l'agence de Tournefeuille.

■ Pas de parcours de formation MDS de prévu pour le CMR et CRG. En revanche, ils peuvent en faire la demande auprès de leur manager ou responsable de formation. Un plan individuel de formation sera alors défini.

■ Les CMR n'ont pas à vocation à remplacer les conseillers Affinités.

■ Vos élus CFDT ont demandé, à nouveau, que le Télétravail soit étendu à l'agence des non résidents située à Jean Jaurès dans un grand open space où se trouve une trentaine de collègues... La Direction a de nouveau décliné notre demande. Une demande express vient d'être effectuée de niveau national. Nous attendons la réponse de la Direction Générale.

Questions / Réponses

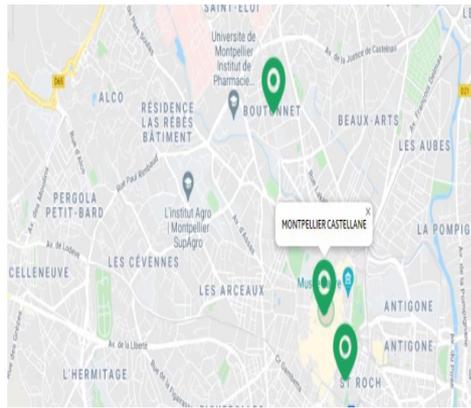
Adressez nous vos questions !

Nous reviendrons vers vous pour vous apporter les réponses ou nous interrogerons la Direction en CSE pour obtenir les informations.

Contact @ : OCCITANIE BDDF CFDT@BNPPARIBAS.COM



Dossier fermeture Montpellier Castellane



Agence Montpellier « comédie »	Agence Montpellier Université	Agence « Opéra »	
Temps	7 mn	21 mn	7 mn
Kms	0,5	1,7	0,5

Situation actuelle

Effectifs (ETP)

	DIA	REA	CAP	CP	CC	CSC	Total
Agence à fermer	1	0	1	2	1	0	5
Agence Montpellier	1	1	4,9	5	2,8	1,5	16,5
Agence Opéra (à créer)	0	0	0	0	0	0	0
Agence Montpellier Université	1	0	1	2,8	1	0	5,8
Total	3	1	6,9	9,8	4,8	1,5	27

Charge globale estimée

Agence à fermer	4,93
Agence Montpellier	16,44
Agence Opéra	0
Agence Université	5,80
Total	27,17

- Distance faible entre les agences (soit piétonnier soit direct TRAM)
- Clientèle étudiante qui a ouvert à Castellane mais habite secteur Université

Organisation envisagée

Effectifs (ETP)

	DIA	REA	CAP	CAffinité	CPProxi	CSC	Total
Agence Montpellier	1	0	3(A/C)	0	7	1,5	12,5
Agence Opéra	1	0	3,9 (PL)	2,8*	0	0	7,7
Agence Université	1	0	1	1	3,8	0	6,8
Total	3	0	7,9	3,8	10,8	1,5	27

(*) sans clientèle Affinité de Comédie, Castellane et Port Mananne

Charge globale estimée *

	Manag	Pro	Affinité*	Proxi*	BAO	Total
Agence Montpellier	1,06	2,40	-	5,90	3,20	12,56
Agence Opéra	0,49	4,30	2,90	-	-	7,69
Agence Université	0,57	1,30	0,60	3,20	1,10	6,77
Total	2,12	8,00	3,50	9,10	4,30	27,02

* les charges « Affinité et Proximité » sont indicatives et pourront notamment être ajustées en fonction du choix effectif des clients

- Risque de dispersion de clientèle limité du fait de la proximité entre l'agence Castellane et les agences de proximité
- Perspectives de développement plus élevées sur les agences d'accueil (offre de services et d'expertise plus étoffées)
- Offre une plus grande souplesse de fonctionnement au sein d'une équipe renforcée
- Rationalisation des coûts immobiliers
- Mieux conditions de travail des collaborateurs au sein des agences
- Montée en compétence des CAP regroupés en équipe
- Proposition nouvelles plages horaires d'ouverture à la clientèle de Castellane

Sur le quadrimestre de fermeture (ou le précédent en fonction de la date de fermeture)

Les équipes de direction du Territoire ont à leur disposition l'enveloppe « Primes Complémentaires » pour valoriser l'implication des collaborateurs dans l'accompagnement des clients vers leurs nouvelles agences :

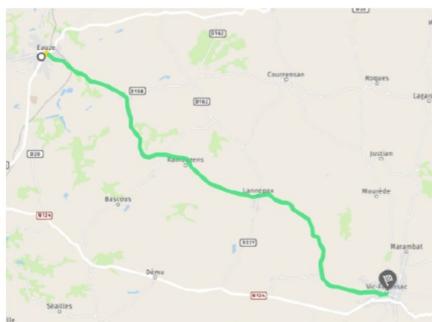
- Contacteur et rencontrer les clients à enjeux (clients scorés Affinités, clients BPF et Corporate).
- Favoriser la prise de RDV avec les collaborateurs de la nouvelle agence
- Présenter l'agence, dont le dispositif automate, et l'équipe de la nouvelle agence aux clients Pro

Encore une fois, la direction nous présente un dossier de restructuration. Cette fois ci, le but est d'entasser le maximum de personne dans le minimum de place à des fins purement économiques. En effet, la création de l'agence Opéra vient en remplacement de l'agence Castellane et sera domiciliée dans un open space de 46 m² au 3^{ème} étage avec la banque privée. Donc au final, moins de place pour les collègues de la Banque privée, 8 collègues de cette nouvelle agence entassés dans cette alcôve pour 7 places assises (pas de postes dédiés), les collègues d'Opéra tourneront avec l'application de l'accord TT. Que se passera-t-il si il a une forte demande de clients pour être suivis par un conseiller Affinité ? Où vont-ils être logés ?

L'agence Opéra ouvrira en Mai 2022 et sera composée exclusivement de 3 conseillers Affinités ainsi que de 4 CAPL et d'un DIA

La fermeture de l'agence Castellane devrait intervenir en Septembre 2022 (fin du bail commercial en Septembre 2023).

Projet Hub Eauze Vic Fezensac



Distance et temps de trajet
Eauze → Vic Fezensac
23,4 Km / 25 minutes

Situation actuelle

	DIA	CAP	CP	CC	CSC	Total
Eauze	1	0,80	1	-	-	2,8
Vic Fezensac	1	-	1	-	-	2
Total	2	0,8	2	-	-	4,8

- La distance entre agences est inférieure à 23,4 kms et 25 mn
- 90 % de la clientèle se situe dans la zone de chalandise des 2 agences
- Les agences sont de tailles différentes (50% de clients en plus à Eauze)
- Les clients de Vic Fezensac se déplacent fréquemment vers Eauze ou Auch.

Organisation envisagée

	DIA	CAP	CAffinité	CPProxi	CSC	Total
Hub Eauze/Vic Fezensac	1	1,8	-	2	-	4,8
Total	1	1,8	-	2	-	4,8

- Nous renforçons nos compétences sur le marché des professionnels à Vic Fezensac avec un CAP et maintenons un CP pour les particuliers,
- Répartition des clients en fonction des profils sur les 2 FDC de (CAP et CP)
- Le DIA de Eauze devient le DIA du Hub Eauze-Vic Fezensac avec une équipe de 5 personnes

Encore un dossier de Hub dans lequel nous constatons, encore une fois, une suppression d'1 poste de DIA....

L'agence de Vic Fezensac sera ouverte 2 jours par semaine, les Mardis et Vendredis.

Le DIA de l'agence d'Eauze deviendra le DIA Affinité du Hub.

Les 2 CAP couvriront les besoins de la clientèle des Professionnels. Ceci étant, le DIA pourra garder dans son FDC, quelques clients professionnels....

Ces 2 agences resteront en Typologie 3.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) M. Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

Informations professionnelles

Nom de l'établissement
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre :

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A B C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : ... %

Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable

_____ €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

$12\ 000\ € / 12 = 1\ 000\ € \times 0,75\ \% = 7,5\ €$ par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Date

____/____/____

Signature
de l'adhérent